



LIGUE REGIONALE D'ALSACE DE BASKET-BALL
PV N° 4 DU COMITE DIRECTEUR
DU 19 AVRIL 2012

- PRESENTS** : Mesdames BLIEKAST Malou, BRAUN Danielle, LOEFFLER Marie-Louise et ROOS Christiane,
Messieurs BOSCH Gérard, BOURGUNE Hubert, KACHELHOFFER Bernard, KIRSCH René, KOZIK Michel, MANGOLD Freddy, METZ Jackie, MONTAGNE Yann, MORTZ David, MULLER Francis, NEU Etienne.
- INVITES** : Messieurs BLIEKAST Roland (Président d'Honneur et Président du CD 67, HANTZ Laurent et LOUCIF Abdel (CTS).
- ABSENTS EXCUSES** : BOOTZ Guy (Président du CD 68), FLICK Serge, HERMANN Pierre, KLEIN Alain, ROTH Christian et WILM Carlo.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents, excuse les absents pris par d'autres obligations et salue les invités.

L'ordre du jour est traité comme suit :

**APPROBATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR N° 3
DU 5 JANVIER 2012**

Approuvé à l'unanimité

ADOPTION DU PV DE BUREAU N° 4 DU 8 FEVRIER 2012

Adopté à l'unanimité

ADOPTION DU PV DE BUREAU N° 5 DU 28 MARS 2012

KACHELHOFFER Bernard : absent

Adopté à l'unanimité

ACTIVITE DES COMMISSIONS

C.R.A.M.C. (NEU Etienne)

Au nom de tous les basketteurs alsaciens, les membres de la Ligue d'Alsace de Basket-ball adressent leurs sincères félicitations à



ET



DUCANOS Audrey

BAZINE Halim

qui ont réussi avec succès leur intégration dans le groupe d'arbitres HN3 accédant à la NM1.

Nous leur souhaitons de poursuivre leur progression pour devenir arbitre PRO A et pourquoi pas arbitre international.

ARBITRES REGIONAUX :

KIEFFER Thomas,, MILLION Nicolas, ROUSSEL Cyril, arbitres stagiaires régionaux saison 2011/2012 ont été validés arbitres régionaux.

HAIKALI Bakar sera remis à la disposition de la CDAMC du Comité du Bas-Rhin.

DRISSI Mohamed, IGNASIAK Robin, MIOTTO Vincent, SCHEER Guillaume ont réussi avec succès leur formation régionale et sont nommés arbitres régionaux.

Félicitations à tous ces promus.

FORMATEURS LABELLISES POUR LA SAISON 2011/2012 :

ASIN Nicolas, BAZINE Halim, BOUCEKKINE Habib, CORRADO Emmanuel, DANGEL Emmanuel, HUTH Magalie, KLEIN Alain, MADRE Thomas, MORTZ David, OBERNESSER Xavier, PIOT Jocelyn, SCHNEIDER Gilles, VIDOT Aurélie, PAULUS Franck et LOISEL Pierre.

COMMISSION SPORTIVE SENIORS (KOZIK Michel)

Une première ébauche du planning des Finales Régionales a été présentée au Comité Directeur pour être finalisée dès connaissance des équipes y participant.

Quelques difficultés sont enregistrées quant à certaines dérogations de fin de saison.

CHAMPIONNAT DE FRANCE :

Le championnat de France des niveaux NM 3 et NF3 est terminé et nous sommes dans l'attente d'un courrier de la FFBB nous indiquant les équipes réintégrant le championnat régional. Plusieurs équipes pourraient être concernées.

RAPPEL :

Pour la saison 2012/2013, la Ligue d'Alsace a

**deux montées en NM3 et
une montée en NF3**

COMMISSION SPORTIVE JEUNES (KACHELHOFFER Bernard)

ENQUETE CONCERNANT L'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES

Un grand merci est adressé aux clubs ayant répondu à l'enquête concernant le futur championnat régional jeunes.

Il est regrettable que tous les clubs ayant une équipe de jeunes évoluant à ce niveau, n'aient pas jugé utile de nous retourner ce questionnaire.

RESULTAT DE L'ENQUETE :

44 réponses sur 150 clubs (CORPO exclus) dont 22 ayant une équipe évoluant à ce niveau.

QUESTIONS POSEES :

CHAMPIONNAT DIRECT	16
CHAMPIONNAT 1ere PHASE DEPARTEMENTALE	15

PLATEAUX :

POUR	23
CONTRE	13

COMPOSANTE DES POULES REGIONALES

Au prorata des licences par département	23
50 % des équipes par département	17

Les plateaux se feront sur deux week-ends

1/2 et 8/9 septembre 2012

DECISION DU COMITE DIRECTEUR PRISE A L'UNANIMITE

Championnat Régional Jeunes sur toute la saison. Qualification par plateaux organisés par la Ligue. Equipes retenues au prorata du nombre de licenciés par catégories.

Ces dates ont été fixées pour permettre aux deux Comités de faire leur calendrier respectif et d'y intégrer les équipes non qualifiées lors des plateaux.

Les équipes non retenues en championnat de France devront également se qualifier sur les plateaux.

Saison 2011/2012 :

Il est dommage que deux équipes du championnat régional jeunes déclarent forfait lors d'une rencontre en fin de championnat.

½ FINALES CROISEES DES BENJAMINS ET BENJAMINES :

Les matches ALLER se joueront dans la salle des équipes classées deuxièmes et les matches RETOUR dans la salle des équipes classées premières.

Le deuxième du CD 68 jouera contre le premier du CD 67

Le deuxième du CD 67 jouera contre le premier du CD 68

Pour les ½ Finales Régionales des Benjamins/Benjamines en rencontres aller/retour, les résultats à égalité sont admis.

Pour la rencontre retour de cette catégorie, si le point-avéragé à la fin du temps réglementaire se trouve identique pour les deux équipes, une prolongation de deux minutes sera jouée.

Si les équipes sont toujours à égalité à la fin de cette prolongation, il sera fait recours au « panier en or » selon les modalités suivantes :

une seconde prolongation sera entamée et prendra fin dès que l'une des équipes aura réussi un panier : (lancer franc ou tir).

Les deux vainqueurs de ces rencontres seront qualifiés pour la Finale Régionale.

Le vainqueur de la Finale Régionale sera déclaré Champion d'Alsace.

Ces finales se joueront le même week-end que les autres finales régionales jeunes et seniors.

Temps de jeu : 4 x 7 minutes

Ballon : taille 6

DATES DES RENCONTRES

MATCH ALLER : LUNDI 28 MAI 2012

MATCH RETOUR : SAMEDI 2 JUIN 2012

Les horaires seront fixés avec accord des équipes concernées.

COMMISSION TECHNIQUE (BOSCH Gérard)

STAGES DES MINIMES ALSACE U16 (97) du 22 au 24 avril 2012

MINIMES MASCULINS à MUTZIG
MINIMES FEMININES au CREPS de STRASBOURG

T.I.L. QUALIFICATIF DES MINIMES MASCULINS ET FEMININES U16 (97)

à REIMS du jeudi 26 au samedi 28 avril 2012

En cas de qualification de l'une ou l'autre équipe (et de préférence les deux), les finales nationales se joueront :

à LA BAULE (Loire Atlantique) du 15 au 20 mai 2012

STAGES PREPARATOIRES U14 (99) du 29 au 30 avril 2012

garçons	à	Mutzig
filles	au	CREPS

STAGES U14 (99) et U15 (98) Masculins et féminines du 2 au 4 mai 2012

garçons	au	CREPS
filles	à	Mutzig

STAGES DE PREPARATION AU TIL pour les U15 (98)

garçons	à	Mutzig
filles	au	Centre Sportif de Mulhouse

T.I.L. U15 (98) à Mulhouse (centre sportif) du 15 au 17 juin 2012

**STATUT ET REGLEMENT
(LOEFFLER Marie Louise)**

Suite à la demande du club de Saint Joseph Strasbourg, les membres du Comité Directeur ont adopté à la majorité l'acceptation des unions dans le championnat régional jeunes sous condition du respect de tous les critères y afférents.

**COMMISSION DE DISCIPLINE
(METZ Jackie)**

A ce jour 7 dossiers ont été traités par la Commission de Discipline dont un a été envoyé à la Fédération pour suite à donner.

**COMMISSION SALLE ET TERRAIN
(MONTAGNE Yann)**

A ce jour, il y a 126 salles classées et 90 salles non classées.

SUIVI ET COMMUNICATIONS

INTERCONTINENTAL BASKET STRASBOURG (IBS) :

Tournoi International au Hall Rhénus à Strasbourg

La Fédération Française de Basket-ball, la Ligue d'Alsace, le Comité Départemental et la SIG-BASKET organisent conjointement cet événement qui réunira un plateau de très haut niveau

du 21 au 23 juillet 2012
avec les équipes du BRÉSIL, de l'AUSTRALIE et de la FRANCE

Pour les licenciés FFBB, la Ligue Régionale d'Alsace de Basket-ball en accord avec les différents partenaires propose un tarif préférentiel pour l'achat d'un pack pour les 3 rencontres du Tournoi :

SERIE 1 : 88 €

SERIE 2 : 65 €

SERIE 3 : 43 €

Ce tarif est valable jusqu'au 31 MAI 2012, dans la limite des places disponibles.

Ces informations seront envoyées dans tous les clubs alsaciens avec tous les renseignements nécessaires pour les réservations et qui se trouvent également sur le site :

www.basketalsace.com

De nombreuses Ligues étaient en concurrence avec l'ALSACE pour l'obtention de ce Tournoi.

Nous avons été choisis par la FFBB pour notre savoir faire, la qualité de notre accueil et surtout l'enthousiasme du public.

Nous rappelons que du succès de ce Tournoi dépendra le renouvellement de la manifestation sur trois ans avec la ville de Strasbourg.

Nous comptons donc sur vous pour remplir la salle.

ALL STAR GAME

La seconde édition de cette grande manifestation alsacienne se passe cette saison :

au Palais des Sports de MULHOUSE
Le lundi de Pentecôte 28 MAI 2012

16H00 : FEMININES

18H30 : MASCULINS

ENTREE : GRATUITE

DIVERS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 16 JUIIN 2012 A MOLSHEIM

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Elective est adopté à l'unanimité des membres présents et sera envoyé sous peu dans les clubs.

Vous trouverez en annexe au présent procès-verbal des informations relatives à l'Assemblée Générale : lieu, appel à candidature, commission électorale, bureau de vote (Annexe Page 8).

VŒUX :

Tous licenciés, clubs, comités départementaux peuvent adresser à leur Ligue des vœux d'intérêt général. Ces vœux doivent être adressés par les licenciés et les clubs à leur Comité lequel aura en charge de les adresser avec ses propres vœux à la Ligue Régionale d'Alsace de Basket Ball **avant le 25 MAI 2012.**

CONSEIL D'HONNEUR

Les membres du Comité Directeur ont adopté à l'unanimité le règlement du Conseil d'honneur (Annexes pages 9 et 10).

ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE 2012

La Ligue d'Alsace de Basket Ball présentera un stand à Arcachon pour promouvoir les spécialités alsaciennes en vue de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Basket Ball qui sera organisée à Strasbourg du 4 au 7 juillet 2013.

REUNION DE ZONE

Cette réunion aura lieu le :

JEUDI 10 MAI 2012 à 18H30
A la Maison Régionale des Sports de Lorraine 54510 TOMBLAINE

BLIEKAST Malou et KIRSCH René représenteront la Ligue.

PLUS PRES DE LA PRE NATIONALE (MANGOLD Freddy)

Regrette que les clubs de MULHOUSE et W.O.S.B. n'aient pas jugé utile d'envoyer de compte rendu des rencontres de leurs équipes 2.

Relève la baisse de niveau du championnat féminin alsacien et les grosses difficultés rencontrées par certaines équipes suite à une blessure d'un de leurs éléments majeurs.

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant traités, le Président remercie les membres présents et clôt la séance.

La Secrétaire Générale,
Malou BLIEKAST

Le Président,
René KIRSCH





ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE REGIONALE D'ALSACE DE BASKET-BALL

L'Assemblée Générale (Elective) 2011/2012 aura lieu :

**SAMEDI 16 JUIN 2012 à 14H15 à
MOLSHEIM (67120)**

Salle de la Monnaie, rue de la Monnaie

ELECTIONS

APPEL DE CANDIDATURES AUX FONCTIONS DE MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE REGIONALE D'ALSACE DE BASKET-BALL

**LA LIGUE D'ALSACE EST ADMINISTREE PAR UN COMITE DIRECTEUR COMPOSE DE
20 MEMBRES**

Conformément aux Statuts et Règlement Intérieur adoptés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2003 à CHALAMPE, les candidatures aux fonctions de membres du Comité Directeur de la Ligue Régionale d'Alsace de Basket-ball doivent être adressées individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception au :

**Président de la Ligue Régionale d'Alsace de Basket-ball
4, rue Jean Mentelin – B.P. 95028
67035 STRASBOURG CEDEX 2**

**POUR LE VENDREDI 18 MAI 2012 DERNIER DELAI,
le cachet de la poste faisant foi.**

- La Commission Electorale sera placée sous la responsabilité de Monsieur Jean-Paul STURMEL assisté de Messieurs Roland BLIEKAST et Gérard HIRTZ.
- La présidence du bureau de vote sera confiée à Monsieur Richard KESSLER qui composera le bureau de vote avec des personnes issues de l'Assemblée Générale.

LIGUE REGIONALE D'ALSACE DE BASKET-BALL

LE CONSEIL D'HONNEUR (janvier 2012)

1. ROLE DU CONSEIL D'HONNEUR

- a) le Conseil d'Honneur a un rôle consultatif.
- b) Il est appelé à remplir des missions particulières et à étudier des litiges entre dirigeants ou organismes fédéraux, sur demande du Bureau auquel il soumet un rapport pour suite à donner.
- c) En outre, il peut être saisi par le Bureau d'une mission de conciliation pour tous les litiges opposant les dirigeants des instances régionales et départementales. Il rendra compte de cette mission de conciliation au Bureau. Dans le cadre d'actions spécifiques, préalablement soumises au Bureau et en fonction des prévisions financières du trésorier, le Conseil d'Honneur peut constituer des groupes de réflexion sur des études diverses dont les conclusions seront soumises au Président de la ligue et au Bureau.
- d) Par décision du Président de la Ligue, des membres du Conseil peuvent être chargés de mission d'assistance et de conseil auprès des organismes régionaux où ils siègent avec voix consultative.
- e) Le Conseil d'Honneur est représenté au Comité Directeur de la Ligue par deux personnes au maximum, si possible différentes à chaque fois.

2. COMPOSITION DU CONSEIL D'HONNEUR

- a) **Le Conseil d'Honneur est composé :**
de membres de droits : les Présidents d'Honneur
de membres cooptés.
- b) Eventuellement le Bureau du Conseil peut décider de procéder à la cooptation de membres d'honneur nécessaires au bon fonctionnement de l'institution.
- c) Peuvent postuler au titre de membres cooptés, les membres ayant exercé une fonction élective à la ligue pendant au moins huit ans et exercé pendant quatre saisons sportives une fonction, de président de Commission régionale.
Peuvent également être cooptés au titre de membre d'honneur :
 - 1 entraîneur national des Equipes Senior, masculin ou féminin.
 - 1 joueur-euse international, senior, masculin ou féminin.
 - 1 arbitre international FIBA, désigné sur les grandes compétitions internationales.Ceux-ci devront faire acte de candidature auprès du Bureau du Conseil

- d) Le Conseil est présidé par le Président de la ligue, assisté par un Vice-Président délégué et à l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil d'Honneur procède à la nomination de son Bureau qui comprend :
 - un Président délégué,
 - un Vice-président,
 - un Secrétaire,
 - trois membres.
- e) Le Conseil d'Honneur se réunit deux fois par an et notamment à l'occasion de l'Assemblée Générale (ordinaire ou extraordinaire) à laquelle ses membres sont invités à la charge de la ligue.
- f) Un membre du Conseil d'Honneur ne peut exercer d'une façon permanente des fonctions électives au sein du Comité Directeur de la ligue.
- g) Un membre du Conseil d'Honneur pourra solliciter sa mise en congé pour une durée indéterminée pour motif d'éloignement ou raison de santé l'empêchant d'exercer sa fonction au sein du Conseil.
- h) Les membres du Conseil d'Honneur sont exonérés de toute cotisation et leur licence est délivrée par la Fédération.

LE JURY D'HONNEUR - (janvier 2012)

1. Un Jury d'Honneur composé de cinq membres titulaires et de deux suppléants est élu, chaque saison, par le Conseil d'Honneur lors de la réunion qui précède l'Assemblée Générale.
2. Il juge en appel les infractions commises dans l'exercice de leurs fonctions par les membres du Comité Directeur de la ligue ou des comités départementaux
3. Pour l'instruction de ces affaires, le Jury d'Honneur disposera des pouvoirs d'enquête nécessaires.
Il pourra s'adjoindre, autant que nécessaire, la collaboration ponctuelle à titre consultatif, d'experts spécialisés dans certains domaines.